



NOTICE DESCRIPTIVE

COLLECTIF

PRESENTATION TECHNIQUE

STRUCTURE

Fondations semelles filantes en béton armé suivant étude de sol, prescriptions et calculs du bureau d'étude structure et règlement sismique en vigueur.

Murs de refends et murs périphériques en aggloméré creux ciment ou à bancher hourdés au mortier de ciment, épaisseur suivant l'étude et la réglementation acoustique en vigueur.

Planchers préfabriqués de type poutrelles hourdis, balcons en béton armé.

Toiture terrasse végétalisée.

FACADES

Les façades seront réalisées soit en enduit hydraulique monocouche projeté, finition « gratté fin » soit en bardage type bois grisé selon plan.

Des pare-vue en bois grisé seront prévus au droit des balcons, selon plans.

La colorimétrie sera au choix de l'architecte et validée par les services de la mairie.

L'isolation sera réalisée par doublage intérieur selon plans.

MENUISERIES EXTERIEURES

Les fenêtres et les portes fenêtres seront en PVC ouvrant à la française (1 ou 2 ouvrants à voir suivant largeur selon plans), assurant une isolation thermique et phonique vis-à-vis des bruits extérieurs conforme à la réglementation en vigueur.

Double vitrage isolant de faible émissivité à lame d'argon conforme aux réglementations acoustique et thermique en vigueur.

Volets roulants avec tabliers en PVC, manœuvre par commande électrique radio avec centralisation.

CLOISONNEMENT

Distribution intérieure en cloisons de type Placostyl de 72mm d'épaisseur.

SANITAIRES

Salle de bain ou douche équipées d'une ou deux vasques céramiques selon plans, posées sur un meuble bas sous vasque 2 tiroirs avec miroir et applique lumineuse.

Baignoire acrylique dimension 75x170cm ou receveur de douche extra plat avec pare douche, dimensions suivant plans.

Mitigeur thermostatique et douchette, support et flexible.

WC suspendus en porcelaine émaillée avec double commande pneumatique.

CHAUFFAGE ET PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE

Chauffage assuré par radiateurs numériques à régulation électronique, permettant une diffusion homogène de la chaleur.

Les équipements valorisent la chaleur issue d'unités de calcul informatique intégrées, utilisée comme source de chauffage.

Programmation intégrée avec thermostat d'ambiance dans le séjour ou le dégagement selon plans, permettant le pilotage des températures.

Radiateurs sèche-serviettes électriques dans les salles de bains et salles d'eau suivant plans.

Production d'eau chaude sanitaire assurée par ballon thermodynamique individuel.

VMC

Système de ventilation mécanique contrôlée simple flux hygroréglable ou système individuel suivant appartement avec extraction dans les pièces humides et grilles d'aération dans les pièces principales, conforme aux réglementations thermiques et acoustiques.

ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE

Un soin particulier sera apporté sur le choix des matériaux et sur la conception des ouvrages de façon à obtenir les performances d'isolation thermique et acoustique conformes à la réglementation en vigueur.

Isolation de façade intérieure suivant plan.

MENUISERIES INTERIEURES

Portes palières :

Portes iso blindées à parement rainuré horizontale ou vertical, anti-effraction à sécurité renforcée avec poignées sur rosace en alu brossé.

De plus elles sont équipées de serrures A2P*, d'un cylindre 5 pistons avec carte de propriété et d'un judas.

Portes de distribution :

Portes à parement rainuré horizontale laquées usine de teinte blanche - huisserie métal blanche peinte avec poignées sur rosace en alu brossé.

Condamnation quart de tour pour les portes de salles de bain, salles d'eau et WC.

Portes de placards :

Couissant ou ouvrant à la française pour les placards inférieurs à 1 mètre de largeur.

REVETEMENTS DE SOLS

Entrée – Séjour – Cuisine – Salle de Bains – Salle d'eau -WC

Carrelage en grès émaillé 60 x 60 avec plinthes assorties ou plinthes bois.

Choix dans la gamme proposée par le Maître d'Ouvrage.

Chambres et placards attenants selon plans

Revêtement stratifié pose flottant sur chape avec plinthes stratifiées assorties

Choix dans la gamme proposée par le Maître d'Ouvrage.

Balcons et terrasses

Balcons : carrelage ingélif.

REVETEMENTS MURAUX

Peintures :

Pièces sèches :

Peinture satinée blanche

Pièces humides :

Salle de bains, salle d'eau, WC (selon plans)

Peinture satinée blanche au droit des zones non faïencées.

Cuisine, cellier (selon plans)

Peinture satinée blanche.

Faïence murale

Faïences : dans la salle de bains 20x50 ou 30x60cm.

Toute hauteur au droit des baignoires, douches, habillage des jupes de baignoire et du bâti-support des WC.

Choix dans la gamme proposée par le Maître d'Ouvrage.

PLAFONDS

Peinture lisse mate.

ELECTRICITE

Les appartements bénéficieront d'une installation électrique conforme à la norme NFC 15-100.

La réception TV se fera par une antenne hertzienne.

Sonnette

Toutes les chambres ainsi que le séjour disposeront de prises RJ45.

Points lumineux en applique ou suspendus

Point lumineux sur tous les balcons et prise étanche sur le balcon principal.

Le logement sera relié au vidéophone du RdC.

Alimentation électrique des volets roulants avec commande radio et télécommande centralisation.

PARTIES COMMUNES

HALL D'ENTREE

L'aménagement sera représentatif du standing de l'immeuble et fera l'objet d'une étude de décoration.

Le revêtement de sol sera en carrelage grès cérame 60x60cm.

Miroir décoratif dans le hall.

Plafonds décoratifs acoustiques avec éclairage intégrés

Ensemble boîtes aux lettres agréées aux normes de la Poste

Ensemble porte d'entrée vitrée, avec vidéophone relié à chaque appartement.

Eclairage du hall par détecteur de présence sur minuterie.

Tapis brosse.

ASCENSEUR

Un ascenseur desservira tous les niveaux du Rdc au R+2.

La cabine sera équipée d'un miroir et d'un parement décoratif, sol en céramique, faux-plafond avec LED

PALIER D'ETAGE

Revêtement mural décoratif.

Revêtement de sol en moquette grand passage.

Plinthes bois peintes.

ESCALIER

Revêtement de sol en moquette grand passage.

Plinthes bois peintes

Peinture sur murs et plafonds

LOCAL VELO

Murs et sols béton brut

Plafond : flocage

GARAGES

Les garages boxés bénéficieront d'une fermeture par porte basculante motorisée en métal suivant plan.

Ils seront équipés d'un point lumineux et d'une prise étanche.

CLAUSES PARTICULIERES

IMPLANTATION DES MURS ET DES CLOISONS

Les cotes relevées après exécution des travaux peuvent être supérieures ou inférieures à celles indiquées sur les plans dans une tolérance de trois pour cent.

MODIFICATION DES PRESTATIONS

La présente notice descriptive sommaire est établie à titre indicatif.

Le constructeur se réserve le droit de modifier certains détails de construction ou de prestations définis dans ce document, dans le but d'apporter une amélioration technique ou esthétique.

Dans le cas où les délais d'approvisionnement de certains matériaux ou matériel ne seraient pas compatibles avec le respect du planning des travaux, le constructeur se réserve le droit de les remplacer par des matériaux disponibles de qualité similaire.

Fait à Seyssinet,

Le maître d'ouvrage la SCCV

Le réservataire